



CODE OFFICIEL D'ETHIQUE **IKC, International Kinesiology College**

Le Kinésologue est une personne à part entière. Les deux aspects, privé et professionnel, de sa personnalité sont inséparables. Un vrai professionnel ne l'est pas seulement dans son lieu de travail, il représente également sa profession tant dans le monde des affaires que dans celui des loisirs. L'éthique constitue la base de son sens des responsabilités, de son sens moral et de la conscience de lui-même, ce qui lui permet d'éviter de commettre des erreurs.

Le Kinésologue de l'International Kinesiology College:

- utilise le „modèle éducatif“, ce qui signifie qu'il soutient et met en valeur ce qui est présent dans la personne.
- n'établit aucun diagnostic médical, ne prescrit ni ne traite, sauf s'il a les diplômes requis.
- croît à l'auto-régulation par l'énergie vitale
- ne se considère que comme un accompagnateur qui soutient son client sur son chemin.
- facilite la participation consciente et le développement de la personne.
- atteint les degrés de compétence nécessaires, s'engage à poursuivre sa propre formation et à continuer son évolution personnelle.
- est professionnel dans les rapports avec ses clients et ses collègues.
- respecte la confidentialité.
- respecte ses limites et ses possibilités.
- respecte les droits de l'homme.
- ne se focalise pas sur la pathologie mais sur le potentiel.
- apprécie la qualité.
- reconnaît que le test musculaire est une indication et ne remplace ni la réflexion ni les sensations.
- reconnaît que le test musculaire ne constitue pas une décision en soi mais permet d'aider à choisir la bonne décision.
- reconnaît que la responsabilité avant, pendant et après une équilibration incombe au client
- n'accable pas son client de culpabilité ni de reproches.
- croît à la rééquilibration des énergies de la personne et à la stimulation de ses forces curatives

Garda, Octobre 1995